

COMMUNE de LE VAL
AVIS DE CONSULTATION – MAPA 2025-03

- **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : Commune de LE VAL
Place de la Libération 83143 LE VAL - Tél 04 94 37 02 20
Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>
- **Type de pouvoir adjudicateur et activités principales** : Collectivité territoriale.

Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
- **Objet du marché** : pose et dépose des décorations lumineuses de Noel
- **Type de marché** : Marché de services
- **Mode de passation** : Marché de travaux passé selon une procédure adaptée en application de l'article R2123-1 du Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique.
- **Lots** : néant
- **Variantes** : Non
- **Durée prévisionnelle du marché ou délai d'exécution** :
- **Date prévisionnelle de début des prestations** : novembre 2024.
- **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaires du marché** : marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires.
- **Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature** : Français
- **Unité monétaire utilisée** : L'euro
- **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat** :
Voir le règlement de consultation
- **Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés, énoncés ci-après :
Valeur technique : 30% - Prix : 70 %.
- **Date limite de réception des offres** : **vendredi 25 avril à 16h00**
- **Délai minimum de validité des offres** : 120 jours.
- **Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels** :
Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur le site : <https://www.marches-securises.fr/>
- **Conditions de remise des offres** :
Selon l'article 41 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics, les candidatures et offres seront remises uniquement par voie électronique via le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>

Les offres remises n'ont pas à être signées électroniquement. Le marché transmis par voie électronique sera signé par le seul candidat attributaire.
- **Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus** :
Ordre administratif : Maître d'ouvrage : via la plateforme dématérialisée <https://www.marches-securises.fr/>
Ordre technique : Maître d'œuvre : via la plateforme dématérialisée <https://www.marches-securises.fr/>
- **Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif 5 rue Jean Racine 83000 TOULON
- **Introduction des recours éventuels** :
 - Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 du code de justice administrative.
 - Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet) : Art R 421-1 du code de justice administrative.
 - Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
 - Recours contractuel : Article L551-13 et suivants du code de justice administrative.
 - Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 du code de justice administrative.
- **Date d'envoi à la publication** : **12/03/2025**